



Trimestriel - Numéro 90 - 3^{ème} trimestre 2010

**S
O
M
M
A
I
R
E**

2 **EDITO DU MAIRE**
 > Défis d'une rentrée

3 à 5 **VIE MUNICIPALE**
 > Hommage à Maurice André Parvaud
 > Cérémonies
 > Les Fêtes de Viv'Excideuil
 > Excideuil Terre de Tournage
 > Fête des Voisins au Pré Sainte Anne

6 **CITE SCOLAIRE**
 > La rentrée à la Cité Scolaire

ECOLES
 > Accueil d'une Nouvelle Directrice et Ouverture d'une
 Classe à l'Ecole Primaire

TRAVAUX

7 **CINEMA**
 > Association Ciné-Passion en Périgord
Bilan de la Semaine de Cinéma

ECHOS
 > Cultivons notre Jardin

8 **CULTURE**
 > Voix de l'Hiver
Nouvelle Saison

9 à 11 **VIE ASSOCIATIVE**
 > Raméal Péri'Vert
 > Les Associations
*Association Koyam, Atelier Terres Vivantes,
 Avenir Excideuil Rugby, Judo Club, Chorales, Atelier de
 Peinture, Garderie, Centre de Loisirs, Tennis de Table,
 Cours Informatique*

13 à 17 **CONSEIL MUNICIPAL**
 > Séances du 1er Avril et du 15 Avril 2010

18 **ENVIRONNEMENT**
 > Ancienne Déchetterie de Saint Martin
 > Les Déchetteries du Secteur
 > Bilan de la Gestion des Déchets
*Organisation de la Filière
 Niveaux de Valorisation des déchets*

19 **AGENDA DE L'AUTOMNE**

20 **EN BREF / PERMANENCES**



Les Abeilles ont repris le chemin de la ruche.



Le Dernier Grand Prix du Jury du Festival de Cannes a été projeté à l'occasion de la Semaine de Cinéma et a attiré 140 spectateurs



Les Elus ont remis diplômes et médailles lors de la Promotion du 14 juillet.

**Chères Excideuillaises,
Chers Excideuillais,**

Ces vacances d'été auront, une nouvelle fois, été marquées par de trop grands nombres de drames : gigantesques incendies en Russie, inondations en Roumanie, pluies torrentielles et glissements de terrain au Pakistan, au Burkina Fasso ou, plus près de chez nous encore, mécontentements, grogne sociale, grèves.

Pour autant, ces tristes évènements ne doivent pas nous faire perdre de vue notre vie quotidienne et les objectifs qui sont les nôtres.

✓ Education, levier du développement.

Cette année, la ville n'a pas ménagé ses efforts pour rendre à la jeune génération cette rentrée plus agréable :

- signalétique aux abords des écoles, réfection d'une classe, ouverture d'une autre, nouvel espace ludique prochainement destiné aux petits de maternelle.

Nos enfants, cartables sur le dos ou cartables à roulettes, portent sur leurs épaules notre avenir commun et celui des générations futures. Il importe donc de favoriser leur enrichissement intellectuel et culturel.

Améliorons les outils éducatifs en relevant le défi numérique dans nos écoles rurales et ce, grâce à l'achat de logiciels, d'ordinateurs, d'imprimantes, de nouveaux outils informatiques mis à leur disposition.

Accompagnons leurs enseignants dans leurs activités pédagogiques et citoyennes.

Sensibilisons nos jeunes au Développement Durable, à la vie en société, au respect et à l'écoute de l'autre.

Aidons-les à pratiquer une activité sportive.

Ambition culturelle ô combien soutenue par la Ville et qui, de plus, doit se concrétiser par une politique d'ouverture aux arts visuels, au théâtre, aux contes, à la musique.

✓ Intercommunalité : autre dynamique de cette rentrée.

A l'heure où j'écris ces lignes, le Conseil Municipal, à la majorité, a, en son âme et conscience,

voté et demandé son attachement à la Communauté de Communes Causses et Rivières en Périgord.

Peu importe les visions personnelles, le cheminement de chacun, le temps laissé à la réflexion, l'incompréhension, le doute, le choix final certes bien difficile, les bonnes ou mauvaises raisons, les risques, les coups bas.

Toute polémique désormais inutile, en consultation collégiale, nous allons devoir discuter, échanger, plaider, défendre, fédérer autour de projets communs et aussi développer au mieux notre bassin de vie, respectable déjà par sa cohérence réelle de territoire.

De nombreux projets, des priorités certaines, des actions à mener à bien concernant :

- Le développement économique du territoire,
- La promotion et le développement touristique en lien avec l'Office du Tourisme Haut Périgord,
- Les besoins de l'Enfance et de la Jeunesse,
- Le développement culturel (bibliothèque, médiathèque dans le respect de l'existant),
- L'action sociale d'intérêt communautaire en liaison avec le Syndicat Intercommunal basé à Excideuil,
- L'assainissement collectif et non collectif de notre cité,
- La protection et mise en valeur de l'Environnement,
- Les équipements culturels et sportifs,
- La mise en place d'une politique de santé avant-gardiste,

Et ce, en restant profondément à l'écoute et en protégeant les intérêts de la population excideuillaise.

L'engagement, la participation et l'adhésion de chacun à ces objectifs permettra la réussite de nos projets.

C'est dans cet esprit que je souhaite à tous et à toutes une excellente rentrée 2010.

**Votre Maire,
Serge MICOURAUD**

Téléthon 2010

Prenons le pari et engageons-nous encore davantage pour le Téléthon qui aura lieu cette année les 03 et 04 Décembre.

Nous comptons sur vous tous et toutes.

Une réunion aura lieu en Mairie le 22 Octobre à 19h30

A très bientôt !

Excideuil infos
Directeur de publication
Serge Micouraud
Adresse
Place Celerier, 24160 Excideuil
Imprimé par Imprimerie Bédrine
Rue Jean Jaurès 24160 Excideuil
Dépôt légal : 3ème Trimestre 2010

Hommage à Maurice André Parvaud

Le Comité FNACA d'Excideuil, le Maire Serge Micouraud et le Conseil Municipal ont procédé au dévoilement d'une plaque commémorative dans la Rue Froide, à la mémoire d'un enfant du pays, **Maurice André Parvaud, "Mort pour la France" en Algérie, le 13 juillet 1959.**

Mme **Eliane Parvaud, belle-sœur de Maurice,** était également présente. Cette dernière avait eu la lourde tâche de faire rapatrier la dépouille de son jeune beau-frère.

Maurice André Parvaud est né dans la Rue Froide le 08 août 1937, tout comme son frère aîné, Robert, né en 1935 (décédé en 1997).

Son père, Joseph, était maçon et sa mère, Marie-Louise, lingère. Ils décèdent respectivement à l'âge de 31 et 34 ans, laissant les enfants orphelins.

Les deux frères sont recueillis par la DDASS et placés dans des familles d'accueil. Maurice André connaîtra, enfant, trois familles d'accueil, jusqu'à ses 16 ans où il est accueilli dans la famille Bouriel à Grand Brassac et devient employé agricole. Doué en dessin, affable, ayant de nombreuses aptitudes à son actif, il est promis à un bel avenir.

Hélas, il est appelé sous les drapeaux le 4 septembre 1957 et affecté au 126ème Régiment d'Infanterie à Brive. Désigné Reliquat Aumale VI, affecté à la 14ème division d'infanterie, il embarque à Marseille et rejoint son unité au 3ème Bataillon du 51ème RI dans le secteur de Mila le 5 mars 1958.

Nommé caporal en novembre, libéré de ses obligations légales en 1959, il passe en disponibilité mais maintenu sous les drapeaux.

Il sera mortellement blessé au cours d'une embuscade

au Douar Guettara dans la région de Constantine le 13 juillet 1959. Déclaré "Mort pour la France", il est décoré de la médaille militaire à titre posthume ainsi que de la Croix de la Valeur Militaire avec Palme.

Le nom de Maurice Parvaud est gravé dans le marbre du mémorial AFN 24 à Coursac, tout comme celui d'André Audy, autre enfant du pays tombé en Algérie le 14 septembre 1957 et dont une rue porte le nom à Excideuil.

Afin de perpétuer le devoir de mémoire, Roger Pouquet président du Comité d'Excideuil a entrepris les démarches et recherches qui ont duré un an afin de rendre hommage à Maurice Parvaud.

Sa sépulture, entretenue depuis 50 ans par sa belle-sœur, se trouve au cimetière de la Broche à Niort.



Le Maire, Mme Eliane Parvaud et M Roger Pouquet.

Cérémonies

La traditionnelle **cérémonie du 14 juillet s'est déroulée au Monument aux Morts** en présence du Conseil Municipal, de Madame Langlade, Députée de la Dordogne et de Monsieur Bernier, Conseiller Général du Canton.

L'ensemble du corps des sapeurs-pompiers du centre de secours était également présent ainsi que les porte drapeaux des associations d'anciens combattants.

Monsieur le Maire et la Députée Colette Langlade ont déposé une gerbe de fleurs au Monument aux Morts et une minute de silence a été observée en mémoire de tous les soldats morts au combats aux cours des différents conflits qui ont marqué la France.

La Marseillaise a ensuite retenti en ce jour de Fête Nationale.

Puis tous se sont dirigés vers le centre de secours où s'est déroulée la remise des promotions du 14 juillet.

Tous les corps constitués, élus, ont, par leur présence, montré leur admiration et leur reconnaissance envers les sapeurs-pompiers volontaires d'Excideuil qui consacrent

beaucoup de temps à la sauvegarde des biens et des personnes. Un temps consacré souvent au détriment de leur famille.

Thierry Laguionie, Capitaine du Centre de Secours, a rappelé qu'en France 85% de l'effectif est volontaire et que cet effectif assure 75% des opérations de secours. A Excideuil, les effectifs, composés de 35 sapeurs, d'un médecin, d'un pharmacien et d'une vétérinaire, effectuent plus de 500 interventions par an, de jour comme de nuit.

Ces sapeurs-pompiers doivent en outre assumer leur vie professionnelle et familiales, tout en assurant des formations spécifiques à leur engagement.

Le Capitaine a effectué un salut amical aux vétérans, toujours présents lors des cérémonies et a rendu hom-

mage aux pompiers décédés en ayant une pensée particulière envers le **Caporal Chef Alain Roubinet,** décédé en décembre 2009.

Une gerbe de fleurs a été déposée sur la stèle de l'amicale où sont gravés les noms des camarades. Une minute de silence a été observée.



Le Maire et la Députée Colette Langlade.

Cérémonies suite

Thierry Laguionie a également félicité la Section des Jeunes Sapeurs Pompiers. Ces jeunes, âgés de 12 à 16 ans, s'engagent de façon citoyenne et sont la relève des pompiers d'aujourd'hui.

A la rentrée, d'un commun accord entre les responsables de sections et le Capitaine Mignot chef de centre de Cubjac, les deux écoles s'associeront pour créer une école commune qui s'appellera « Pays de l'Auvézère », rivière symbolique qui traverse les deux secteurs d'interventions.

Cette année, deux pompiers ont été particulièrement distingués avec la remise d'une médaille d'Honneur :

* Échelon Argent à l'Adjudant Grimaud Jean-François pour 20 ans de services

* Échelon Vermeil à l'Adjudant-Chef Garrigue Fabrice pour 25 ans de services

Les promotions et diplômes de l'année 2010 :
Formation initiale de sapeur-pompier volontaire :

Simonato Kévin

Lasfargeas Sabrina

Gomes de Aguiar Gisèle

Desplat Emmanuel

Diplôme équipier feux de forêt :

Sapeur Simonato Kévin

Sapeur Gallet Stéphane

Diplôme technique opérationnelle en secours routier :

Sapeur Simonato Kévin

Diplôme de conducteur engin-pompe :

Sergent Titman Rudy

Sapeur Fort Cédric

Sapeur Géraud Mickaël

Formation chef d'agrès VSAV (chef de l'ambulance en secours en personne) :

Sergent Arlot Thierry

Sergent Pitula Antoni

Sergent Titman Rudy

Caporal/chef Croizé Pascal

Caporal/chef Dauvergne Jérôme

Caporal/chef Lacoste Jean-Luc

Formation chef d'agrès CTU :

Caporal-Chef Tichet Jean-Michel

Promotions au grade supérieur :

Sapeur Galinat Cédric nommé sapeur de 1^o Classe (fin de la période probatoire)

Sergent Arlot Thierry nommé Sergent/chef



Le Passage en revue des troupes par le Capitaine Laguionie et les élus

Les Fêtes de Viv'Excideuil

Comme chaque été, le **Comité des Fêtes Viv'Excideuil** a organisé plusieurs jours de fête à l'occasion du 14 juillet.

Fête foraine, une soirée disco avec DJ et, en point d'orgue, le traditionnel et désormais réputé feu d'artifices sonorisé tiré des remparts du château, ont marqué le 14 juillet 2010, jour de fête nationale.

Attirant un public toujours plus nombreux, le feu d'artifice a été encore plus somptueux que l'an dernier.

Sonorisé par « Mégasonic 24 », fourni par la maison AUTHERIE, le thème choisi fut l'Afrique, thème de l'année 2010 au niveau national. Générique de la Coupe du Monde de Football, Johnny Clegg et autres artistes chantant l'Afrique ont rythmé les tableaux de couleurs et de lumières tirés dans un décor magnifique, celui des remparts du château d'Excideuil.

Après le spectacle, un bal gratuit avec orchestre a entraîné le public tandis que les enfants et ados s'amusaient dans les manèges et que les gourmands se régalaient de barbe à papa ou de chichis.

Le 1er week-end de septembre, ce fut la fête de la Sainte Constance avec un vide-grenier, la fête foraine et un feu d'artifices tout aussi réussi.

La prochaine manifestation organisée par le Comité des fêtes sera un spectacle de variétés, le

Dimanche 31 octobre à 15h dans la salle de spectacles du château :

Le chanteur **Patrick Laville** effectuera un récital de Chansons Françaises : De Claude Nougaro à Jean Ferrat en passant par Francis Cabrel, Serge Reggiani, Michel Sardou, Serge Lama ou Michel Fugain.

Viv'Excideuil souhaite un concert intergénérationnel avec la participation des résidents de l'Hôpital Local et de la Maison de retraite. **Renseignements au 05 53 62 44 13 - Tarif 5€**



Le feu d'artifice du 14 juillet a été une vraie réussite.

Excideuil Terre de Tournage

Gérard Jugnot, Olivia Ruiz, François Berléand, une chanteuse à succès et deux pointures du cinéma français...

Avec stupeur et enchantement, les excideuillais ont pu les côtoyer de très près grâce au tournage du long métrage de Martin Valente « Le Père de ma Fille ».

Décor principal à Excideuil, l'église St Thomas, choisie par Karé Production pour y jouer une scène du mariage d'Olivia Ruiz, alias Chloé dans le film.

Dès le mois de juillet, les responsables du casting ont procédé au casting figuration des enfants à la Mairie.

Puis ce fut le tour des adultes, venus en nombre : 400 personnes ont proposé leur candidature pour apparaître dans ce film. La scène, pour un mariage chic, exigeait de venir en tenue élégante. Ce fut un défilé de tenue plus chatoyantes les unes que les autres, chapeaux pour les dames, costumes pour les hommes.

De nombreux excideuillais et habitants du canton ont été retenus, ravis de découvrir un tournage de film et de côtoyer un milieu inconnu de nos contrées rurales.

Trois jours de tournage en août, un autre en septembre, la production du film a été soutenue par la Municipalité qui lui a permis de réaliser ces scènes en aplanissant au mieux les quelques difficultés d'organisation rencontrées.

Les acteurs et la production du tournage ont apprécié la ville et ses alentours reconnaissant qu'ils ont pu dé-



Gérard Jugnot et François Berléand sur les marches de l'église St Thomas.

couvrir le Périgord différemment : diversité de paysages, accueil, patrimoine exceptionnel.

Le tournage s'est achevé le 28 septembre en attendant la sortie du film pour l'année 2011.

Ici, chacun est déjà impatient de voir « Le Père de ma Fille », ce sera l'occasion pour certains de se voir, de voir ceux qu'ils connaissent et pour tous, de reconnaître les lieux si familiers d'Excideuil et de sa région.

Depuis quelques temps, l'association Ciné-Passion en Périgord incite les productions à découvrir le nord du Périgord, le Sud ayant été largement mis en valeur.

Il faut espérer que l'expérience menée par Martin Valente et l'accueil chaleureux réservé à ses équipes inciteront certains de ses collègues à revenir en Périgord vert.



Le Casting a attiré 400 personnes.

Fête des Voisins au Pré Sainte Anne

La traditionnelle fête des voisins au quartier du "Pré Sainte Anne" qui se perpétue depuis bientôt une quinzaine d'années s'est déroulée fin août.

Rappelons, qu'en France chaque année, au mois de mai, une fête des voisins est organisée dans tout le pays.

Une trentaine de voisins et quelques invités s'étaient donnés rendez-vous au pied de la statue du Général Clergerie pour y prendre un apéritif copieux et varié.

Puis chacun a pris place sous le chapiteau installé la veille, à l'abri d'un soleil parfois trop généreux, afin de déguster un repas entièrement confectionné par les voisins.

Les grillades étaient cuites délicatement par les "champions du barbecue" Raymond et Bernard.

Au cours du repas, chants, blagues et saynètes ont comblé un auditoire généreux en applaudissements et très participatif.



La Fête des Voisins est l'occasion d'échanger, de partager et d'apprendre à se connaître.

En fin de journée, un tournoi de pétanque où l'on comptait une douzaine de doublettes mixtes a été remporté par les Migot père et fils. Le tournoi s'est achevé avec la distribution des trophées : coupes ou tee-shirt pour tout le monde.

Pour finir cette belle journée dans la joie et la bonne humeur, les voisins ont partagé une assiette anglaise.

A l'ère du "chacun pour soi" et des "non dit" cette initiative conviviale

a redonné à tous le goût de l'échange et de la communication. Les voisins, en regagnant leur domicile, ont promis que, contrairement au corbeau de La Fontaine, il se pourrait bien qu'on les reprenne l'année prochaine !

Chacun a pu particulièrement apprécier, le dévouement et l'organisation déployés pour l'animation si sympathique de cette journée par René Thomasson et son épouse qu'ils remercient vivement

La rentrée à la Cité Scolaire

La rentrée à la cité scolaire s'est déroulée en plusieurs étapes.

Tout d'abord, la rentrée des 6^{ème} : quitter l'école primaire pour arriver dans une grande structure comme celle d'Excideuil qui accueille près de 600 élèves de la 6^{ème} à la Terminale est toujours un moment délicat dans la vie d'un enfant.

Pour qu'ils s'intègrent le mieux possible, une journée découverte de l'établissement a eu lieu. Dès le lendemain, la traditionnelle Journée d'Intégration s'est déroulée à Rouffiac et a permis aux élèves de faire connaissance entre eux mais aussi avec leurs nouveaux professeurs.

Les élèves de seconde ont également bénéficié d'une journée bien à eux. Puis la rentrée a eu lieu pour tous les autres élèves de l'établissement lundi 08 septembre.

Chacun a retrouvé ses marques. De nouveaux professeurs sont arrivés tout comme une nouvelle principale

adjointe, Madame Cécile Coutant qui remplace Madame Elisabeth Dor.

Cette dernière secondera Madame Marie-Hélène Lavaud, la principale de la Cité Scolaire.

Toutes deux sont aidées dans leurs tâches par Monsieur Didier Le Goanvic, gestionnaire de l'établissement.

Contact : 05 53 62 21 00 ou

*De gauche à droite,
Cécile Coutant,
Principale Adjointe,
Marie-Hélène Lavaud,
Principale et
Didier Le Goanvic,
Gestionnaire.*



Ouverture d'une classe et Nouvelle Directrice à l'École Primaire

La rentrée scolaire a été pleine de nouveautés à l'école primaire avec l'arrivée de **Mme Nathalie LUSVEN, nouvelle directrice**. Cette dernière a exercé durant 7 ans à La Coquille. Depuis qu'elle est institutrice, elle a enseigné de la maternelle au CM2 avant de prendre en charge les élèves de CLIS (Classe d'Inclusion Scolaire).

L'augmentation des effectifs a aussi et surtout permis **l'ouverture d'une classe supplémentaire**.

Désormais, les classes ne sont plus partagées et accueillent les élèves d'un même niveau.

Répartition des effectifs : CP, institutrice Mme SEDAN : 24 élèves; CE1, institutrice Mme FAYAT : 19 élèves; CE2, institutrice Mme CASSEN : 19 élèves; CM1, institutrice Mme JOVET LAVAUD : 28 élèves; CM2 institutrice Mme FOURNIER, 20 élèves et CLIS, institutrice Mme LUSVEN 10 élèves. Soit un total de 120 élèves.

Cette ouverture de classe est une excellente nouvelle pour le dynamisme de la commune.

Il faut savoir que de très nombreux travaux, dont beaucoup de voirie, sont effectués par nos employés communaux, sans qu'il soit fait appel à une entreprise extérieure.

Compte tenu de plus de 15 ha d'espaces verts et de routes à entretenir, du coût du moindre projet, il n'y a pas d'autre issue pour une commune comme la nôtre, pour s'en sortir financièrement et équilibrer son budget.

Ajoutons à ces travaux de voirie, les besoins des écoles, la contribution à la Banque Alimentaire, les installations de tables, chaises, structures demandées par les associations, à déménager, à emménager.

Voilà donc une liste non exhaustive des travaux effectués par nos agents en 2009-2010 :

- ♦ Accès handicapés de la Poste,
- ♦ Pose de deux défibrillateurs (Office de Tourisme, Piscine),
- ♦ Entretien, rénovation du terrain de rugby - Pose d'un nouveau panneau d'affichage des scores à l'initiative de M René Thomasson que nous remercions vivement.
- ♦ Décoration de la Ville : banderoles, kakémonos, illuminations à Noël,
- ♦ Plantation des massifs,
- ♦ Balayages des rues et du Marché,
- ♦ Tonte des espaces verts et des voies communales,
- ♦ Curage des fossés - ZAE,
- ♦ Barrières du stade,
- ♦ Panneaux de signalisation aux abords des écoles, installations des coussins berlinois pour la sécurité des élèves,

Mais il faut savoir que toutes ces réfections nécessitent des matériaux ainsi que parfois la location de matériels spécifiques et onéreux. Leur volume, en forte progression comparé à celui des années antérieures, montre l'effort important et le respect pour nos concitoyens, consentis par le Conseil Municipal en 2009-2010.

Pour tous ces travaux effectués en régie par nos agents, nous les remercions tant pour leur savoir-faire, leur disponibilité et que pour leur esprit d'équipe.

BONNE NOUVELLE :

Les travaux de la ZAE pour l'implantation de la surface commerciale ALDI MARCHE ont enfin débuté à la fin du mois de septembre. D'autres lots sont disponibles, se renseigner à la Mairie.

Robert DURAND
Conseiller Municipal Délégué aux Travaux et à la Voirie

Association Ciné-Passion en Périgord

Bilan de la Semaine de Cinéma

La 6^{ème} édition de la "Semaine de Cinéma" organisée conjointement par la Municipalité et l'association Ciné-Passion en Périgord s'est déroulée du lundi 04 au samedi 09 octobre dans la salle de spectacles du château.

Elle s'est clôturée Dimanche 10 Octobre à 03h du matin avec les derniers jeunes courageux qui ont survécu aux 4 films de la « Nuit du Frisson ».

Du lundi 04 à ce dernier soir, la salle du château a accueilli **600 spectateurs**, soit en moyenne **43 spectateurs par séances et 100 personnes par jour**.

Cette fréquentation témoigne d'une réelle fidélité des spectateurs à la salle de cinéma de la commune.

La semaine avait commencé doucement avec les films Art et Essai, « **L'Arbre** » et « **Hors Jeu** » de l'iranien **Jafar PANAHI**.

Les seniors nous ont gratifié d'une belle séance autour de « **La Bête Humaine** » où nous avons redécouvert la puissance d'interprétation de **Jean Gabin**.

« **Cleveland contre Wall Street** » a agit comme une sonnette d'alarme par rapport aux dérives du capitalisme.

Et enfin les séances **grands publics avec « AO » et « Des Hommes et des dieux »** ont été à la hauteur de l'écho qui s'est propagé dans la ville toute la semaine, à savoir que nous avons vécu ensemble deux épopées qui, chacune à leur manière, raconte un peu de la nature humaine.

On ne peut parler de satisfactions sans évoquer la participation des associations locales **Bilbioconte, Raméal Peri'vert, Viv'Excideuil et Teuf'Asso** qui chacune à leur manière (contes, buvettes, crêpes...) ont animé les soirées et mobilisé leur réseau pour faire de chaque jour un évènement et une rencontre. Nous les remercions de leur implication.

A noter également les petits instants magiques du samedi après-midi où des « faiseurs d'images » de Dordogne se sont trouvés. En visionnant leur films les uns à côtés des autres, les échanges se sont fait, nous avons partagé les expériences et le rendez vous est déjà pris l'année prochaine pour de nouvelles rencontres autour du court métrage.

La « Nuit du Frisson » n'a pas accueilli les foules, mais les jeunes ont répondu présent et l'équipe du cinéma itinérant prévoit de renouveler l'expérience sur une soirée début 2011.

Ciné-Passion a souligné l'investissement de la Municipalité qui les accompagne au quotidien pour mener les projets culturels cinématographiques sur le territoire d'Excideuil et qui permet au public d'accéder à une programmation aussi éclectique que possible. De plus, le Conseil Municipal vote, chaque année, une participation financière à hauteur de 50% du prix du billet pour les séances scolaires et pour celle des aînés.

Bonne toile et rendez vous l'année prochaine !

En savoir plus : 05 53 02 64 97 - Site Internet de l'Association : <http://www.cine-passion24.com>

.....

Cultivons notre Jardin

**A vos pelles,
A vos pioches,
A vos graines...**

► Projets :

Créer des jardins familiaux en partenariat avec l'Hôpital, la Population et l'école maternelle d'Excideuil,

Faire de ce site un éco-jardin

► Objectifs :

Favoriser un moment de partage, d'écoute, d'échange, de travail et de détente - lien de ressourcement pour certains, espace de découverte pour d'autres.

Soutenir et développer un projet intergénérationnel en créant une passerelle destinée à véhiculer le savoir de nos anciens pour éveiller les sens de nos plus jeunes.

Sensibiliser nos jardiniers en développant des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

► Réalisations :

Sols mis à la disposition par la Municipalité
Candidatures à déposer à la Mairie

Etude du dossier
Attribution d'une parcelle de terrain
Engagement signé de la Charte du jardinier « Je Jardine Eco-responsable »

► Critères d'attribution

Résider à Excideuil
Situation sociale modeste
Volonté de développer des pratiques de jardinage respectueuses de l'Homme et de la Nature

Le savoir-faire de nos aînés, l'enthousiasme de nos petits écoliers permettent d'éduquer à l'environnement, de créer une dynamique d'utilisateurs « éco-citoyens » en préservant les ressources naturelles de notre planète

Nos éco-jardiniers, fiers de leur première récolte, auront alors retrouvé le goût de l'effort, du travail bien fait, de la fatigue bien méritée et apprécieront la saveur de ces bons produits d'antan.

Marie-Laure SIMON
2^{ème} Adjointe au Maire
Chargée de l'Animation et des Affaires Sociales

Association Excit'oeil

Voix de l'Hiver : Nouvelle Saison

La saison 2010/2011 des Voix de l'Hiver a été lancée le jeudi 23 septembre à St Raphaël avec la présentation des spectacles et les nouveautés concernant le champ d'action de ce festival hivernal.

Ainsi Les Voix de l'Hiver touchent désormais trois cantons du Périgord vert, Excideuil, Lanouaille et Thiviers désormais partenaires qui permettent cette aventure sont nombreux. Excideuil à elle seule accueillera 2 spectacles tout public et 1 spectacle scolaire.

Huit spectacles tout public et 2 spectacles scolaires sont programmés d'octobre 2010 à avril 2011.

La diversité sera au rendez-vous avec du théâtre, de la musique, de la danse.

SPECTACLES TOUT PUBLIC

➤ Le 07 Octobre à 20h30 à St Sulpice d'Excideuil : « **Petites recette de l'Amour Fou (Musique)**

Un projet de Piano Pluriel.

➤ Le 16 Novembre à 20h30 à St Germain-des-Prés (salle des fêtes) : « **La Conserverie de Vieux** » (Théâtre)

Par la Compagnie La grosse situation.

➤ Le 02 Décembre à 20h30 à Excideuil salle du Château : « **Parce qu'on va pas lâcher** » (Danse step)

Par la Compagnie Onstap - Avec le soutien du Fonds Européen Leader plus - Atelier proposé le 1er décembre à 14h à St Jory-las-Bloux (salle des fêtes).

➤ Le 10 Décembre à 20h30 à Angoisse (salle des fêtes) : « **Le Maître du Temps** » (Théâtre à partir de 7 ans)

Par la Compagnie Chantier Théâtre - spectacle hors abonnement.

➤ Le 25 Janvier 2011 à 20h30 à St Jory-las-Bloux (salle des fêtes) : « **Ce Matin la Neige** » (Théâtre)

Par la Compagnie Elia théâtre

➤ Le 03 Février à 20h30 à Thiviers (salle du Parc) : « **Murmure** » (Danse hip-hop)

Par la Compagnie Malka - Stage de hip-hop les 5 et 6 février à Cognac-sur-l'Isle (salle des fêtes) - Organisation Acthiv.

➤ Le 24 Mars à 20h30 à Excideuil (salle du Château) : « **Faisons un Rêve** » (Théâtre)

Par la Compagnie Théâtre Théâtre

➤ Le 05 Avril à 20H30 à Cognac-sur-l'Isle (salle des fêtes) : « **Conaud Frères** » (Théâtre)

Par la Compagnie Atelier de Mécanique Générale Contemporaine - Organisation Acthiv

SPECTACLES SCOLAIRES

➤ Le 03 Février 2011 (Horaires à déterminer) à Excideuil



De la danse Hip-hop avec « Mumures », au programme de cette nouvelle saison.

deuil (salle du Château) : « **A l'Ombre d'une Histoire** » (Théâtre jeune public, enfants des maternelles)

Par la Compagnie La Petite fabrique

➤ Le 31 Mars à 10 et 14h à Lanouaille (salle des fêtes) :

« **Demain si tout va bien** » (Théâtre à partir de 8 ans)

Par la Compagnie du Réfectoire

Partenariat : Municipalités d'Excideuil, St Raphaël, St Germain-des-Prés, St Jory-las-Bloux, St Pantaly d'Excideuil, Thiviers, Cognac sur L-Isle, Angoisse, St Sulpice d'Excideuil, Associations Excit'oeil, Association Acthiv de Thiviers, Association Clermont Passions de Clermont d'Excideuil, Communautés de Communes du Pays de Lanouaille, Communauté de communes Causses et Rivières, Education Nationale, Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, Conseil Général de la Dordogne.



A Savoir

TARIFS :

Tarif plein: 10€

Tarif réduit: 5 € (scolaires, chercheurs d'emploi)

Abonnement à 5 spectacles: 40€ (soit 8€ le spectacle)

Abonnement à 7 spectacles: 56 €(soit 8€ le spectacle)

Attention le spectacle « Le maître du temps » ne fait pas partie des abonnements.

Les réservations sont recommandées et s'effectuent auprès de l'association Excit'oeil par téléphone au

05 53 62 45 16 ou par courriel :

lelantallet@free.fr

Raméal Péri'Vert

LES PROJETS SE MULTIPLIENT AUTOUR DU BOIS RAMEAL FRAGMENTE



La 1ère récolte de parcelles sous BRF a donné de superbes légumes.

L'association s'agrandit chaque jour de nouveaux membres et donc de nouveaux projets.

L'été dernier, nous avons organisé pour la première fois sur Excideuil une fête de l'environnement.

Le succès fut mitigé, mais le principe adopté. C'est pourquoi nous tenterons de pérenniser cette animation l'été prochain en modifiant la formule (en intégrant peut-être le marché d'Excideuil).

Certaines autres associations, absentes en Juin 2010, nous ont contacté pour travailler ensemble; ce sera avec plaisir.

D'autre part, BRF et agriculture céréalière ne donne pas encore dans la diffusion commune. Pourtant, des expériences et des productions existent. Nous essayerons donc de réunir autour d'une même manifestation (journée débats) des spécialistes des deux parties.

Les jardins de Saint Martin : les idées affluent.

La première parcelle sous BRF a produit sa récolte. Elle fut belle. Nous avons laissé volontairement le site sans entretien, et donc sans eau, durant l'été. Seulement deux passages au 14 juillet et au 15 août.

Tomates, courges, courgettes, tournesol, céleri, pois, fleurs ornementales, plantes médicinales, tous issus de dons de graines ou de plans sont toujours partagés entre les bénévoles, ou donnés.

Ce « beau fouillis végétal » porte un nom : permaculture. Les plantes sont associées en fonction de ce qu'elles peuvent s'apporter mutuellement pour leur développement, le tout dans un sol équilibré par le BRF.

D'autres parcelles seront ouvertes : peut-être une parcelle céréalière, une autre pour les enfants. Une serre a même été envisagée.

Un parcours pédagogique sera mis en place dans la partie boisée (les maquettes sont prêtes, il nous manque les bras pour la barre à mine...) et la zone d'accueil sera achevée durant l'automne.

Mais notre principal projet reste l'acquisition d'un broyeur thermique, afin de pouvoir nous déplacer au gré des démonstrations et des projets (valeur estimée 7000€, tous les dons sont les bienvenus).

Association Koyam

Pratique Musicale individuelle ou collective Cours d'Instruments - Eveil Musical

Tarifs : 15€ par adhésion + inscriptions aux activités

* Cours d'instruments :

Tous instruments et Percussions. Durée de la séance 30mn

Tarif 110€ par trimestre pour 10 séances

Les activités enfants sont essentiellement basées sur le jeu et le mouvement pour l'aisance corporelle, puis le chant et l'écoute pour le développement de l'oreille.

Initiation sur le piano, la guitare, l'accordéon, les flûtes et différentes percussions du monde.

* Ateliers - Eveil Musical

Atelier regroupant chant, expression corporelles, écoutes, jeux sur percussions.

Cours le lundi

de 17h15 à 17h45 pour les 4-6 ans

de 17h45 à 18h15 pour les 7-9 ans

Tarif : 40€ par trimestre pour 10 séances

Les cours ont lieu à l'Espace Jeunes

En savoir plus : 09 62 128 328 ou 06 87 07 86 29

mail asso.koyam@orange.fr

Site Internet : <http://koyam.over-blog.fr>

A NOTER !

Contact auprès de

Frédérique Carles ou Marc Buffat au 05 53 52 84 76

Mail : carles.fre@voila.fr

Ou sur notre site internet <http://ramealperivert.asso.st>

Atelier Terres Vivantes

SCULPTURES SUR TERRE

Atelier pour adultes du 12 octobre à fin juin:

Le Mardi de 17h30 à 20h - 45€/ mois

Atelier pour enfants du 13 octobre à fin juin

Le Mercredi de 14h30 à 16h - 35€ par mois

Atelier Journées

Un dimanche par mois de novembre à juin de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30.

L'atelier accueille jusqu'à 8 personnes. La terre, les outils, les pigments, oxydes et cires pour les patines sont fournis.

Cuisson 2€/kg

Atelier mis en place par Lydie Clergerie, membre du Collectif d'Artistes « La Dérobée ».

Les cours ont lieu au Ciella

Contact au 05 53 51 98 04

Mail : lydie.clergerie@laposte.net

Les Associations

La rentrée est également synonyme de reprise des activités pour les associations de la commune qui proposent un large choix pour les amateurs de sport ou de culture, les artistes en herbe ou les amoureux de l'environnement.



SPORTS :

05 53 62 83 15 - Aïkido - M et M^{me} Riedel
05 53 52 72 90 - Excideuil Sports et Loisirs -

M.Aublant

L'association Sports et Loisirs regroupe les sections :

Escalade : 05 53 52 72 90 (M Aublant)

Tennis de table : M Portail - 05 53 62 90 46

Yoga : M^{me} Halter - 05 53 62 91 71

Volley-Ball : M Désiré - 05 53 51 96 82

Fifres et Tambours : M^{me} Sallenave - 05 53 35 32 77

05 53 62 93 80 - Football - M. Eymery

05 53 62 06 71 - Judo - M. Patucca

05 53 52 23 99 - Kubudo, Musculation - M. Tichet

05 53 55 08 51 - Pétanque - M. Desroche

05 53 52 41 05 - Rugby - M. Dufraisse

05 53 51 39 17 - Savate boxe française - M. Kou

05 53 52 61 51 - Société de tir - M. Delord

LOISIRS

05 53 52 21 60 - Accueil périscolaire - M^{me} Peytour

05 53 62 91 71 - Bridge - M. Halter

05 55 30 32 46 - Chasse - M. Vervev

05 53 62 46 10 - Comité des fêtes - M. Gouzon

05 53 62 40 18 - Jeunes sapeurs pompiers - M. Titman

06 24 37 47 55 - Merveilleusement Excideuil - M Boucheron

05 53 62 42 40 - Pêche - M. Bédrine

05 53 62 42 40 - Pêche à la mouche - M. Allary (voir avec M Bédrine)

05 53 62 45 51 - Secouristes et donneurs de sang - M. Levoux

05 53 62 92 66 - Club de l'amitié - M^{me} Jacquot

08 75 20 82 65 - Yoga - M^{me} Halter



ARTS ET CULTURE

05 53 55 08 32 - Atelier de Peinture et Dessin - M^{me} Serra

05 53 51 98 04 - Atelier Terres Vivantes - M^{me} Clergerie

05 53 62 97 36 - Biblioconte - M. Calandreau

05 53 62 15 42 - Bibliothèque - M^{me} Lansac

05 53 05 74 10 - Chorale La Clef des Chants - M^{me} De Kerempenec

05 53 62 48 25 - Chorale d'enfants - M^{me} Frochot

05 53 62 46 88 - Comité Talleyrand Périgord - M Added

05 53 05 49 83 - Danse classique moderne - M^{me} Lagreze

05 53 62 52 69 - École Nationale de Musique

05 53 62 45 16 - Excit'œil - M^{me}. Le Lan Tallet

06 87 07 86 29 - Koyam pratique musicale - M Fouillat

09 52 68 95 56 - Office de Tourisme - M^{me} Defossez

05 53 35 32 77 - Occitan - M^{me} Allard

05 53 62 48 32 - Peinture sur porcelaine - M^{me} Jacquot

06 76 03 39 89 - Rotary Club Excideuil - M Lionnet

05 53 62 47 32 - Théâtre - M^{me} Audebert

ENVIRONNEMENT

05 53 62 40 30 - Raméal Péri'Vert - M Buffat



Avenir d'Excideuil Rugby

Victoire des « jaunes et noirs » en challenge des trois tours face à Causse-Vézère sur le score de 38 à 05 au stade Jean Andrieux.

Public : nombreux

Pour Excideuil : 5 essais - Chouly (2) Ginestie, Réjou, Cousty' 5 transformations Rivière, Cousty, Lafaye 1 pénalité Rivière

Pour Causse -Vézère - 1 essai

Pour leur premier match « à la maison », les abeilles de Jean-Pierre Juge avaient à cœur de bien faire, histoire de rassurer les fidèles supporters en ce début de saison où la tâche qui attend leurs protégés cette année encore paraît plutôt ardue.

Les abeilles attaquèrent cette rencontre plutôt timidement, l'intégration de nombreux « nouveaux » en est la principale raison. Les automatismes sont à trouver et la première mi-temps fut pour cela assez équilibrée face à un adversaire solide et combatif.

Seul le capitaine Réjou et la botte de Rivière permirent aux jaunes et noirs d'être devant aux citrons (à la pause) les corréziens répondant par un essai, 10 à 05 à la pause.

Jean-Pierre Juge opéra des changements afin de continuer sa revue d'effectif. Le pack Excideuilais devient dans ce second acte plus souverain. Preuve en est les belles réalisations par deux fois de Chouly, et de Ginestie très à l'aise derrière ses avants, mais également la puissance de Jardry très en vue ce dimanche.

Même si tout ne fut pas parfait le bon état d'esprit et les nombreuses initiatives entreprises sont de bon augure pour la suite. Le travail aux entraînements et les deux prochaines rencontres du challenge permettront aux abeilles de « faire tourner » mais également de pour-

suivre l'intégration de tous les nouveaux joueurs.

Le Président Gilles Dufraisse peut être satisfait de cette première victoire. Il reste aux hommes du Président du travail pour accomplir une belle saison, et l'envie est bien présente.

Vive le rugby à Excideuil - Christian Vacher



L'effectif de la nouvelle saison au sein de la Ruche de l'Avenir.

Ecole de Rugby

Rappelons également à tous les enfants que l'école de rugby reprend tous les samedis et qu'il n'est pas trop tard pour les inscriptions. Les bénévoles sont à votre disposition :

**Christine, Evelyne et Carole pour les « papiers »
Jean-Philippe, Didier et Cédric pour l'encadrement
sans oublier Max pour les petits casse croûte.**

Ils vous attendent avec beaucoup de plaisir.

A NOTER !

**Renseignements auprès du Président
Gilles Dufraisse au 05 53 62 21 80**

Judo Club

Les cours de Judo se déroulent au nouveau gymnase les :

VENDREDI

De 18h à 19h pour les 7 à 10 ans

De 19h à 20h pour les 11 ans et plus

SAMEDI

De 10h à 11h pour les 7 à 10 ans

De 11h à 12h pour les 4 à 6 ans

MARDI

De 17h30 à 19h pour les 11 ans et plus

Renseignements et inscriptions :

Mme Laguionie au 06 77 96 01 79

Mr Patucca au 05 53 62 06 71

Les nouveaux inscrits bénéficient de **3 séances d'essais gratuites** (kimono fourni)

PRIX DES COURS

1 enfant ou adulte : 146 € - 2 enfants ou et adultes : 216 € -

3 enfants ou/et adultes : 271€

Paiement en trois fois possible.

A SAVOIR :

Composition du bureau :

Président : Yves Patucca

Vice-président : Coralie Nardaud

Secrétaire : Nathalie Laguionie

Secrétaire Adjointe : Sandrine Pauly

Trésorier : Alain Bennet

Les cours de Judo sont assurés par
Yves Patucca, Coralie Nardaud et
Alexandra Michel.

Chorales d'Excideuil

ENEZ CHANTER AVEC NOUS !

Chanter vous ferait plaisir, mais vous n'osez pas vous lancer, ou vous pensez chanter faux et c'est cette idée qui est peut-être fausse !

Rejoignez « la Clef des Chants » et la chorale d'enfants « Vanille-Chocolat »

Comment fonctionnons-nous ?

**Une répétition tous les mercredis salle de la mairie à Excideuil.
De 18h30 à 19h30 pour les enfants et de 20h30 à 22h30 pour les adultes.**

4 ou 5 concerts par an soit avec une autre chorale soit en échange avec un autre groupe.
La chorale enfants « Vanille-Chocolat » peut se produire seule ou avec la chorale d'adultes selon les manifestations.

Qui sommes-nous ?

Une « association Loi 1901 » déclarée à la Préfecture de la Dordogne le 12/01/2004 dont le siège social se trouve à la Mairie d'Excideuil.

Qui contacter ?

- * Vice-présidente : Nathalie de Kerempenec tél : 06 26 19 10 58
- * Trésorier : Roland Halter tél : 05 53 62 91 71
- * Membre du conseil d'administration référente pour Vanille-Chocolat : Izabel MADEC tél : 05 53 52 02 58
- * Secrétaire : Myriam Zoubiri-Tallet tél : 06 70 29 88 25
- * Chef de Chœur : Marie-Laure Frochot tél : 05 53 62 48 25

Quels tarifs ?

Adhésion à l'association 10€ par personne.

Tarifs pour la chorale d'enfants « Vanille-Chocolat » :

10€/ Trimestre pour 1 enfant, pour une fratrie de 2 enfants : 15€/trimestre, pour 3 enfants : 20€/trimestre

Tarifs pour la chorale adultes « La Clef des Chants » :

25€/Trimestre par personne, 45€/Trimestre pour un couple.



Atelier de Peinture

L'atelier de peinture de Geneviève Serra, spécialiste du trompe-l'œil et du tissage, a rouvert ses portes au Ciella.

Ses cours s'adressent aux artistes en herbe, amateurs ou confirmés.

Les cours enfants se déroulent le mercredi de 15h à 16h30.

Les cours adultes ont lieu le mercredi et le jeudi de 17h à 18h30

Pour en Savoir plus :

05.53.52.08.32 - 06.81.48.98.32

Rue du Docteur Tocheport 24160 Excideuil

Centre de Loisirs Garderie Périscolaire

Le centre de loisirs Léo Lagrange est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires sauf vacances de Noël et prend en charge les enfants âgés de 3 à 14 ans.

Les enfants sont accueillis par la Directrice **Sylvie Peytour** et l'animatrice diplômée d'Etat **Brigitte Maviel**.

Elles sont assistées par d'autres animateurs titulaires du BAFA.

Le centre de loisirs est victime de son succès, il est impératif d'inscrire ses enfants à l'avance.

La garderie périscolaire est un service de garde qui permet aux parents de déposer leurs enfants avant l'école et de les récupérer après les cours. Elle est ouverte en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les enfants sont accueillis à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Pour en savoir plus 05 53 52 21 60 ou 06 78 25 36 69

Tennis de Table

La section Tennis de table de l'association Excideuil Sports et Loisirs a repris ses activités.

Les entrainements se déroulent au nouveau gymnase les

mardis et vendredis à 20h et le samedi matin à 10h

En savoir plus auprès du responsable

Bernard PORTAIL au

05 53 62 90 46 ou 06 86 65 84 31

Cours Informatiques

Vous voulez découvrir l'outil informatique ? Vous souhaitez vous perfectionner dans l'utilisation des logiciels ? Apprendre à envoyer et recevoir des mails, savoir résoudre les problèmes ?...

La Municipalité vous propose des cours informatiques avec **Jocelyne Claver** à l'école primaire

tous les mercredis sauf vacances scolaires de 9h à 11h

Pour en savoir plus, vous inscrire : 05 53 62 05 69

Séance du 01^{er} AVRIL 2010

Les Principales Délibérations

Le procès verbal du 25 Janvier 2010 est adopté à l'unanimité.

✦ Le Maire a rappelé que les travaux dans l'immeuble situé place Bugeaud sont désormais achevés et que trois logements sont disponibles à partir du 1^{er} avril 2010, 1 type T3 et 2 type T2. La commission gestion s'est réunie le 31 mars 2010 et a fixé le montant des loyers comme suit :

Logement Type T3 : 420€

Logement Type T2 : 360€

Logement Type T2 : 320€

Le Maire a précisé que sont incluses dans ces prix les charges que devront payer les locataires pour couvrir les frais liés au ménage, à l'électricité pour les communs.

Ces charges sont estimées à 17€ par logement et par mois. Une caution correspondant à un mois de loyer sera demandée à la signature du bail.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé

Locyers mensuels :

Logement Type T3 : 403€

Logement Type T2 : 343€

Logement Type T2 : 303€

Charges mensuelles :

17€ par logement et par mois.

A désigné une commission d'attribution des logements composée de Mme SIMON, Messieurs MAGNOU, GENESTE et THOMASSON pour choisir les locataires.

✦ Le Maire a donné lecture au Conseil Municipal de la proposition d'adhésion au nouveau Service Energies du SDE 24. La création de ce service fait suite à l'augmentation des coûts énergétiques des communes et aux nombreuses préoccupations environnementales. Il est destiné à accompagner les communes dans des démarches de maîtrise des consommations énergétiques et de réduction des gaz à effet de serre. L'adhésion au service Energies du SDE 24 permettra de connaître la situation énergétique de l'ensemble de notre patrimoine communal (éclairage public, bâtiments communaux et véhicules municipaux). Les consommations de tous les équipements de la collectivité toutes énergies confondues seront recensées afin de les comparer avec des consommations de référence. Ainsi, les installations où des actions prioritaires sont à mettre en œuvre seront ciblées et différentes études énergétiques permettant de réels gisements d'économies d'énergie préconisées. L'adhésion annuelle de notre commune au Service Energies est fixée par convention à 100 € + 0,5 € x 1353 soit 776.50€. Cette adhésion comprend pour la 1^{ère} année le bilan énergétique et pour les prochaines un suivi énergétique complet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a donné un avis favorable pour adhérer au Service Energies du SDE 24, a accepté le contenu de la convention proposée, a inscrit au budget les dépenses programmées, a autorisé le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

✦ Le Maire a donné lecture au Conseil Municipal de la proposition faite par le SDE 24 qui consiste à renouveler

le transfert des droits à CEE de notre commune au SDE 24 et ce pour la seconde période du dispositif (2010 à 2013 selon les dispositions du Grenelle II de l'Environnement) ; transfert qui repose sur une méthodologie identique à la période précédente de juillet 2006 à juin 2009. Cette nouvelle mutualisation s'avère d'autant plus nécessaire que le seuil de CEE à collecter par commune qui était de 1 GWh cumac pendant la 1^{ère} période va être porté à 3 GWh par dépositaire, rendant encore plus difficile pour notre commune l'atteinte de ce seuil. Le maire a donc proposé pour les années 2010 à 2013, au même titre que pour la période précédente :

- de transférer au SDE 24 les droits à CEE issus d'actions éligibles dans le domaine de l'éclairage public ou faisant suite à l'installation ou le remplacement de matériel préconisé lors d'études énergétiques du SDE 24 sur nos bâtiments communaux

- de ne pas demander de CEE au nom de la commune concernant ces mêmes actions.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a donné son accord pour transférer les CEE au SDE 24 qui se chargera de monter les dossiers de demande de CEE et de les déposer ensuite, a donné son accord pour transmettre au SDE 24 tous documents utiles attestant de la réalisation de ces actions, a autorisé Monsieur le Président du SDE 24 à échanger financièrement ces certificats et à réaffecter cette somme pour soutenir les communes dans leurs études de maîtrise de la demande en énergie et celles qui souhaiteront un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière.

✦ Monsieur le Maire :

Expose : que la commune adhère directement au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24).

- que l'article 6.1 des statuts du 31 mars 2008 du SDE 24 permet aux collectivités qui le souhaitent de transférer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public comprenant le développement, le renouvellement et l'exploitation des installations et des réseaux.

Présente : la convention proposée par le SDE 24.

Propose : de signer la convention présentée définissant les conditions d'intervention du SDE 24

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a transféré au SDE 24 la maîtrise d'ouvrage et l'entretien des installations d'éclairage public ainsi que la mise à disposition du SDE 24 de celles-ci, a autorisé le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération, a donné pouvoir au Maire pour prendre toutes les dispositions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application de l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

✦ Le Maire a informé le Conseil Municipal que par lettre du 14 décembre 2009 Monsieur le Directeur Départe-

Informations du Conseil Municipal

mental de l'Equipement de la Dordogne, par délégation du Préfet, lui a fait savoir que la commune pouvait bénéficier de l'Assistance Technique fournie par l'Etat aux communes et à leurs groupements au titre de la Solidarité et de l'Aménagement du Territoire (ATESAT), instituée par la loi n° 2001-1168 du 11 Décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier, notamment ses articles 1^{er}, 2, 8 et 9. Conformément à l'article 3 du décret n° 2002-1209 du 27 septembre 2002, repris à l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2009 fixant les listes de communes, groupements à fiscalité propre et syndicats de communes éligibles à l'ATESAT, cette mission doit faire l'objet d'une convention signée entre l'Etat et chaque collectivité ayant exprimé son souhait de bénéficier de cette assistance. La durée de la convention est fixée à un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction dès lors que la collectivité continue à réunir les conditions fixées par le décret précité. Le Maire a donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'opportunité de solliciter cette assistance et sur le projet de convention qui a été établi par la subdivision territoriale de l'équipement, en relation avec les représentants de la commune. Cette convention fixe le montant de la contribution à verser à l'Etat pour cette mission soit 1 350.31€ pour la Commune d'Excideuil se répartissant de la manière suivante :

Mission de base (Voirie - Aménagement - Habitat)

Population 1422 habitants x 0,750 / habitant :
contribution 1 066.50€

Missions complémentaires en voirie

Assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière 5 % soit 53,33€

Assistance à l'élaboration de programme d'investissement de la voirie 5% soit 53.33€

Contribution pour les missions complémentaires 106.66€

Contribution en valeur de bases 2002 : 1173.16€

Actualisation : 177.15€

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de bénéficier de cette assistance technique à compter du 1^{er} Janvier 2010, d'approuver le projet de convention à passer avec l'Etat, d'autoriser le Maire à signer la dite convention.

+ Le Maire a exposé à l'assemblée que par courrier en date du 29 Janvier 2010, Mme NAUDET Jessie, 15 Place du Château, 24160 EXCIDEUIL sollicite, suite à une importante fuite d'eau, un dégrèvement pour la partie assainissement. La moyenne de consommation sur les trois dernières années s'élève à 90 m3. Volume de fuite estimé = 373 m3. Le Maire a rappelé que le Conseil Municipal a décidé par délibération en date du 05 Avril 2004 de ne prendre en compte que les demandes de dégrèvement de la part assainissement dépassant les 100 m3.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé du dégrèvement de la part collectivité relative à la collecte et au traitement des eaux usées sur 273 m3 x 0,66€ HT soit 180.18€ HT.

+ Le Maire a exposé à l'assemblée que par courrier en date du 30 juillet 2009, M LOUET Philippe, 6 rue Jean Chavoix 24160 EXCIDEUIL sollicite, suite à une importante fuite d'eau, un dégrèvement pour la partie assainissement. La moyenne de consommation sur les trois der-

nières années s'élève à 45 m3. Volume de fuite estimé = 1 313 m3. Le Maire a rappelé que le Conseil Municipal a décidé par délibération en date du 05 Avril 2004 de ne prendre en compte que les demandes de dégrèvement de la part assainissement dépassant les 100 m3.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé du dégrèvement de la part collectivité relative à la collecte et au traitement des eaux usées sur 1 213 m3 x 0,66 € HT soit 800.58€ HT.

+ Le Maire a exposé à l'assemblée que par courrier en date du 10 février 2010, Madame SMETS Christine, 5 rue Jean Chavoix 24160 EXCIDEUIL sollicite, suite à une importante fuite d'eau, un dégrèvement pour la partie assainissement. La moyenne de consommation sur les trois dernières années s'élève à 65 m3. Volume de fuite estimé = 499 m3. Le Maire a rappelé que le Conseil Municipal a décidé par délibération en date du 05 Avril 2004 de ne prendre en compte que les demandes de dégrèvement de la part assainissement dépassant les 100 m3.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé du dégrèvement de la part collectivité relative à la collecte et au traitement des eaux usées sur 399 m3 x 0,66€ HT soit 263.34€ HT.

+ Le Maire a exposé à l'assemblée que par courrier en date du 28 décembre 2009, M GENESTE Bruno, 15 av Général Clergerie 24160 EXCIDEUIL sollicite, suite à une importante fuite d'eau, un dégrèvement pour la partie assainissement. La moyenne de consommation sur les trois dernières années s'élève à 69 m3. Volume de fuite estimé = 169 m3. Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé par délibération en date du 05 Avril 2004 de ne prendre en compte que les demandes de dégrèvement de la part assainissement dépassant les 100 m3.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé du dégrèvement de la part collectivité relative à la collecte et au traitement des eaux usées sur 69 m3 x 0,66€ HT soit 45.54€ HT.

+ Le Maire a rappelé à ses Collègues que la Commune a lancé un appel public à la concurrence pour des travaux concernant l'aménagement de la trésorerie et de logements. Il a souligné que le chantier actuellement en cours d'exécution nécessite des travaux supplémentaires. Il a précisé que les membres de la Commission d'Appel d'Offres dûment convoqués se sont réunis ce jour jeudi 1^{er} avril 2010 à la Mairie et après analyse, ont accepté, à l'unanimité, les projets d'avenants pour travaux supplémentaires. Ces projets d'avenants ont pour but d'augmenter la masse des travaux en cours de réalisation. Il a rappelé à l'assemblée le montant des marchés des entreprises et communique les chiffres des projets d'avenants à savoir :

LOT 1 : Démolition Gros œuvre - Ent LAFAYE

Montant du Marché : 85 837.81€ H.T

Avenant N° 4 : 455.43€ H.T Travaux divers

LOT 2 : Charpente - Ets VIDAL

Montant du Marché : 41 024.13€ H.T

Avenant N° 4 : 3 697.11€ H.T travaux de renforcement de la charpente suite à traitement de cette der-

Informations du Conseil Municipal

nière.

LOT 5 : Plâtrerie - Ets LIGEOIS

Montant du Marché : 50 463.87€ H.T

Avenant N° 1 : 1 842.10€ H.T Dépose et repose laine de verre

LOT N° 6 : Revêtement de sols - Ets LANNET

Montant du Marché : 26 162.92 € H.T

Avenant N° 1 : - 1 452.00 € H.T moins value

LOT N° 9 : Chauffage - THOMASSON François

Montant du marché : 53 635.99€ H.T.

Avenant N° 2 : 1 504.80€ H.T Deux cabines douche

- 274.87€ H.T Deux bacs à douche Total
1 229.93€ H.T

Le Maire a demandé à ses collègues de se prononcer sur ces projets d'avenants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, a accepté les conditions financières qui viennent de lui être exposées, a autorisé le Maire à signer les avenants avec les entreprises énumérées ci-dessus ainsi que tous documents s'y rapportant, a chargé le Maire de prendre toute décision concernant l'exécution ou le règlement de ces travaux supplémentaires dans les limites des crédits inscrits au budget.

+ L'association VIV'EXCIDEUIL a demandé l'octroi d'une subvention complémentaire pour les animations suivantes : Embrasement de l'église du 18 décembre 2009 : 300€ pour la prise en charge du vin d'honneur.

- Fête du 14 juillet : 500€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 800€ à l'association VIV'EXCIDEUIL, a dit que cette subvention sera imputée à l'article 6574 du budget 2010.

+ Suite au spectacle jeune public destiné aux enfants des écoles maternelles qui a eu lieu le 1^{er} décembre 2009, l'association Excit'œil, demande l'octroi d'une subvention complémentaire de 115€, pour les 23 enfants habitant la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 115€ à l'association Excit'œil, a dit que cette subvention sera imputée à l'article 6574 du budget 2010.

+ L'association Viv'Excideuil a réglé la facture de 390€ à l'orchestre qui a animé le repas du 3^{ème} âge du 22 janvier 2010. Cette action étant municipale, le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le remboursement de cette prestation à l'association.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé du versement de la somme de 390€ à l'association Viv'Excideuil.

+ Monsieur Le Maire a exposé les faits suivants : Mme SOULIER a reçu la mission suivante liée à l'organisation et l'animation des marchés au gras pour la saison 2009/2010 : Participation à une réunion préparatoire à Excideuil de mise en place de la saison : 14 octobre 2009, Participation à une réunion pour téléthon : 3 décembre 2009, 5 déplacements et 5 repas lors des marchés primés : 26 novembre 2009, 17 décembre 2009, 14 janvier 2010, 28 janvier 2010, 18 février 2010

Soit 7 déplacements et 5 repas.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire

à verser la somme de 163.05€ au titre des frais inhérents à la mission de Mme SOULIER. (7 déplacements et 5 repas soit 163.05€ se calculant de la manière suivante : 0,31 € x 40 kms x 7 voyages = 86,80€ et 15.25€ x 5 repas = 76.25€), a dit que cette somme sera imputée à l'article 6256 « frais de mission »

QUESTIONS DIVERSES

Adhésion au SMDE : Le Maire a exposé aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la réforme des politiques publiques, les services de l'Etat de la Dordogne (et notamment la DDAF) n'exécutent plus les missions d'appui aux collectivités dans le domaine de l'eau potable et notamment l'assistance à la renégociation des contrats d'affermage (DSP) et au suivi de ces contrats (GSP). Cette décision intervient dans un contexte réglementaire en pleine évolution avec de nouvelles exigences attendues dans la gestion de nos services d'eau potable. Il apparaît donc important de trouver une nouvelle forme d'organisation se traduisant par la création du Syndicat Mixte de l'Eau. Le périmètre du Syndicat Mixte de l'Eau fixé par arrêté préfectoral n° 100116 du 1^{er} février 2010 comprend le SIAEP d'EXCIDEUIL dont la commune est membre. Le Maire a rappelé que la commune ayant transféré la gestion du service public d'eau potable au SIAEP d' EXCIDEUIL, le conseil municipal doit, en application de l'article L. 5212-32 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) donner son accord sur l'adhésion du SIAEP au SMDE. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et pris connaissance des projets de statuts et de périmètre du SMDE et considérant qu'il est de l'intérêt du SIAEP de s'associer au sein de ce nouveau groupement, le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé favorablement pour l'adhésion du SIAEP d'EXCIDEUIL au Syndicat Mixte de l'Eau, a autorisé le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

+ Le Maire indique qu'il a reçu une demande de subvention de la cité scolaire d'Excideuil pour une sortie de 2 jours en pays de Saint Nectaire avec les élèves occitanistes de 3^{ème} les 8 et 9 avril 2010. Il a indiqué que les frais s'élèvent à 72.5€ à la charge de chaque élève. 3 élèves domiciliés sur la commune sont concernés par ce voyage.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 40,00 € pour l'élève d'Excideuil, a dit que cette subvention viendra en déduction de la participation de l'élève pour le voyage considéré, a dit que cette subvention sera imputée sur l'article 6574 du budget 2010.

+ Remerciements de plusieurs personnes n'ayant pu se rendre au repas des aînés qui ont été sensibles au petit présent reçu.

+ Remerciements des familles Vergne et Durand suite au décès de leurs proches.

+ Lettre du Comité Talleyrand souhaitant ériger une sculpture sur le rond point au pied du château à la mémoire de Talleyrand. Les membres du conseil municipal émettent majoritairement un avis défavorable; tous les projets présentés par la municipalité ayant été refusés

Informations du Conseil Municipal

par l'architecte des Bâtiments de France. Toutefois, le projet intéresse mais il faudrait trouver un autre endroit sur la commune.

✦ Contact avec M Flibotte : Immatriculation de la société en cours. Son avocat a pris contact avec la Mairie. L'achat pourrait avoir lieu durant l'été 2010.

✦ Recrudescence de faits de vandalisme (Gymnase, stade, tags...)

Intervention de Mme SEDAN : Lors du dernier Conseil d'Administration du Lycée Mme la proviseure a parlé d'utilisation de nouveaux vestiaires – Pas de demande reçue en Mairie.

Restaurant scolaire : Ou en est-on ? : La nouvelle organisation n'a pas pu se mettre en place suite à l'arrêt maladie de l'agent responsable. Mme VERGNE serait nommée responsable « technique » et ACOM (Agent Chargé de la Mise en Œuvre), Mme PASSERIEUX responsable « administratif »

Vente ALDI ? : Attente du nouveau permis de construire. Celui-ci devrait être prêt mi-avril.

Intercommunalité ? : Rien de nouveau depuis la réunion de la commission du 18 février, une commission va être nommée.

Relais Assistantes Maternelles : Un radiateur ne fonctionne pas et les fenêtres ont besoin d'isolation dans le local de la garderie. La programmation des permanences devrait apparaître dans le bulletin municipal.

Remplacement de Madame CLAVER ? : L'agent salariée au SIAEPE devait être mis à disposition des communes jusqu'à la fin de l'année, mais un problème de légalité s'est posé. Attente d'une réponse de la Préfecture.

Mme CLAVER continuera d'animer les cours informatique du mercredi matin.

Séance du 15 AVRIL 2010

Les Principales Délibérations

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Il résulte des comptes :

Section de Fonctionnement

Recettes 1 495 206.18

Dépenses 1 335 680.19

Résultat de Fonctionnement Excédentaire
159 525.99

Section d'Investissement

Recettes 672 722.04

Dépenses 874 068.45

Il en résulte un déficit d'investissement
de financement - 201 346.41

Résultat de clôture de l'exercice précédent

Fonctionnement 213 182.65

Investissement - 404 857.00

Le résultat de clôture est donc le suivant :

Fonctionnement + 372 708.64

Besoin de financement de la section d'Investissement
606 203.41

Les restes à réaliser

En ce qui concerne la section d'investissement, les

restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre.

Ces restes à réaliser doivent être repris dans le budget de l'exercice suivant :

Restes à réaliser recettes investissement

693 287.00

Restes à réaliser dépenses investissement

312 321.15

Solde - 380 965.85

Le besoin de financement de la section d'investissement est par conséquent de 225 237.56

Le Président a demandé à M BOSSAVY Claude, doyen d'âge, de présider les opérations de vote du compte administratif et quitte la salle.

Le compte administratif 2009 a été adopté à l'unanimité des présents, 14 POUR, le Maire ayant quitté la salle et ne participant pas au vote.

Le Maire a rejoint l'assemblée et remercié M BOSSAVY d'avoir assuré la présidence.

Affectation du résultat (I)

Le Maire a demandé à l'assemblée de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2009.

225 237.56€ sont affectés à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement

Le solde de 147 471.08€ est affecté à la section de fonctionnement.

Cette affectation du résultat est votée à l'unanimité

COMPTE DE GESTION 2009

Le compte de gestion dressé par M. BANCHEREAU, receveur municipal, en concordance avec le compte administratif, est adopté à l'unanimité.

✦ *Le Conseil municipal après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2010 pour chacune des quatre taxes directes locales, a décidé de maintenir les taux des quatre taxes au niveau de l'année 2009.*

Ces taux seront portés au cadre « taxes votées » de l'état N° 1259

- Taxe d'habitation	8,91 %
- Foncier bâti	26,32 %
- Foncier non bâti	87,39 %
- Taxe professionnelle	15,97 %

BUDGET PRIMITIF 2010

Le budget primitif 2010 s'équilibre en dépenses et en recettes en ce qui concerne la section de fonctionnement à 1 633 339 € dont 336 543 € pour virement à la section d'investissement.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 1 411 063 €

Le Maire a demandé à l'assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2010.

Concernant les subventions aux associations, M. MANDIN a précisé que ce n'était pas le moment de « lâcher » nos associations. Il aurait préféré maintenir le même montant plutôt que de le baisser; les associations faisant un gros travail sur la commune.

Informations du Conseil Municipal

M BOUCHERON a fait remarquer qu'un village sans associations est un village mort. Il a aussi déploré l'absence d'élus lors des manifestations.

M BOSSAVY a souligné qu'il va bien falloir baisser un jour les charges de fonctionnement afin de palier à la suppression des compensations des grosses taxes professionnelles disparues ou alors, augmenter sérieusement les impôts locaux.

Mme SEDAN a expliqué que le Maire avait annoncé, lors d'une réunion en novembre 2009, qu'une décision serait prise concernant l'adhésion à une structure intercommunale avant le 31 décembre 2010. Aucune décision n'étant prise, Madame SEDAN a voté contre le budget.

M BUFFAT a déploré le manque de projets nouveaux et demandé si les crédits nécessaires à l'embauche d'une personne à l'office de tourisme sont prévus au budget. Le Maire a répondu par l'affirmative.

Mis aux voix, le budget a été voté par 12 voix POUR et 3 voix CONTRE (Mme SEDAN, Mr THOMASSON et BUFFAT)

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 SERVICE ASSAINISSEMENT

Il résulte des comptes :

Section de Fonctionnement

Recettes 52 168.50

Dépenses 13 906.23

Résultat de Fonctionnement Excédentaire 38 262.27

Section d'Investissement

Recettes 11 110.00

Dépenses 13 279.60

Résultat d'Investissement déficitaire - 2 169.60

Résultat de clôture de l'exercice précédent

Fonctionnement 74 011.05

Investissement 243 023.96

Le résultat de clôture est donc le suivant :

Fonctionnement 112 273.32 Résultat à affecter

Investissement 240 854.36

Restes à Réaliser

Recettes d'Investissement 0

Dépenses d'Investissement 194 900.00

Solde 194 900.00

Le Président a demandé à M BOSSAVY Claude, doyen d'âge, de présider les opérations de vote du compte administratif, et a quitté la salle.

Le compte administratif 2007 a été adopté à l'unanimité, le Maire ayant quitté la salle et ne participant pas au vote.

Le Maire a rejoint l'assemblée et remercié M BOSSAVY d'avoir assuré la présidence.

Affectation du résultat

Le Maire a demandé à l'assemblée de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2009

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'affecter 112 273.32€ à la section de fonctionnement.

COMPTE DE GESTION 2009

Le compte de gestion de ce service, dressé par M BANCHEREAU et en concordance avec le compte administratif a été adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2010

Le budget primitif 2010 s'équilibre en dépenses et en recettes en ce qui concerne la section de fonctionnement à 163 473€ dont 139 363€ pour virement à la section d'investissement.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 391 237€

Le Maire a demandé à l'assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2010.

Mis aux voix, le budget a été voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

+ Le Maire a informé l'assemblée :

* Invitation par l'association Aloha au concert de clôture de stage de chant choral le 23 avril, 20 h 30 à la salle de spectacles.

* Concernant les ordres du jour, il ne sera plus possible d'ajouter un sujet à l'ordre du jour en début de séance du conseil.

* Le 20 juin 2010 un circuit découverte de la Dordogne à caractère touristique passera à Excideuil.

* Le Syndicat Intercommunal d'Aide Sociale a fait parvenir un courrier stipulant qu'une participation de 30€ mensuelle correspondant aux divers services proposés à chaque locataire de la résidence des personnes âgées leur sera demandée.

Intervention de Madame SEDAN :

* Elle souhaiterait que des rampes d'accès soient installées au cimetière. Il lui est répondu que leur installation ne va pas tarder.

* Concernant les pigeons la mairie va renouveler le courrier à la DDAF demandant l'autorisation de les réguler sous contrôle du lieutenant de louveterie du secteur.

* Elle rappelle certains endroits dangereux nécessitant des travaux :

- Trottoir à l'angle de l'étude de Maître le Barbier qui est à réparer

- Marches de l'église qui se dégradent de plus en plus

- Office de tourisme assez fissuré à sécuriser.

Il est ressorti de la discussion qu'il est assez difficile d'obtenir des devis pour ces petits travaux et que concernant les marches de l'église elles pourront faire partie du programme de demande de subvention avant travaux avec les toitures, le clocher et les vitraux.

La dernière intervention concernait la demande d'un parent d'élève, Conseiller Municipal à Saint Martial d'Albarède, qui souhaiterait une réunion d'information sur les frais de scolarité des écoles primaire et maternelle.

Ancienne Déchetterie de Saint Martin

Par convention entre la Mairie et l'Association RAMEAL PERI'VERT, le dépôt de **branches fraîches** est accepté **SOUS CONTROLE** sur le site à des fins de broyage.

Ne peuvent y être déposés **que les BRANCHAGES DE FEUILLUS.**

Les résineux et lauriers ne sont pas pris, encore moins les produits de tonte et les feuilles.

Ce site a désormais vocation de vous accueillir : merci de le respecter.

Si vous avez des branches de feuillus dont vous cherchez à vous débarrasser légalement (sans brûlis ni stockage sauvage), vous pouvez :

- Les amener sur le site (merci de ranger les branches proprement)
- Nous contacter pour le prêt d'une remorque au 05 53 52 84 76
- Les déposer dans une des déchetteries du secteur.

Les Déchetteries du Secteur :

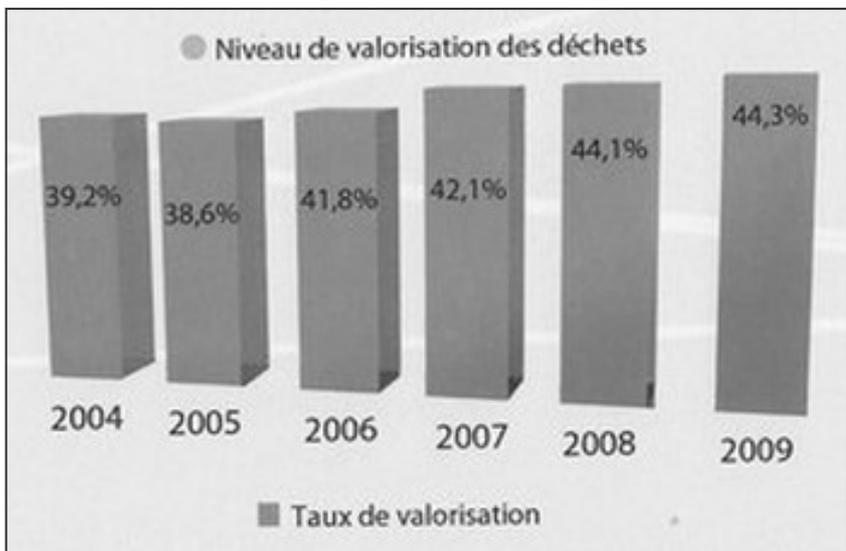
- ▷ Mayac : contact au 05 53 04 72 31
- ▷ Hautefort : contact au 05 53 51 18 14
- ▷ Thiviers : contact au 05 53 62 37 03

**Ces trois déchetteries vous accueillent les *LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI* de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30
MARDI de 13h30 à 17h30.**

Bilan de la gestion des déchets : organisation de la Filière



Niveaux de Valorisation des Déchets



Le taux de valorisation des déchets recouvre le recyclage matière et organique (compostage), le réemploi, la réutilisation.

Sont exclus de ce taux les tonnages de déchets résiduels et les encombrants.

BRAVO AUX PERIGOURDINS !

La politique de sensibilisation au tri et au recyclage porte ses fruits : le taux de valorisation s'est accru de 5,1 points depuis 2004.

Liste non exhaustive, veuillez nous excuser pour les éventuels oublis

OCTOBRE

- ▷ **20 Octobre à Excideuil** : Film « Les Demoiselles de Rochefort », salle de spectacles du château - 20h30
- ▷ **22 Octobre à Excideuil** : Réunion pour la préparation du Téléthon, salle du conseil de la Mairie - 19h30
- ▷ **23 Octobre à Excideuil** : Film « Benda Bilili », salle de spectacles du château - 20h30
- ▷ **24 Octobre à Excideuil** : Match de l'Avenir Excideuil Rugby contre Tournon au stade Jean Andrieux - 15h30
- ▷ **27 Octobre à Excideuil** : Film « Le Bruit des Glaçons », salle de spectacles du château - 20h30
- ▷ **30 Octobre à Excideuil** : Film « Salt », salle de spectacles du château - 20h30
- ▷ **31 Octobre à Excideuil** : Récital de Chansons Françaises avec Patrick Laville, salle de spectacles du château - Organisé par le comité des Fêtes Viv'Excideuil.

NOVEMBRE

- ▷ **04 Novembre à Excideuil** : Don du Sang au Pavillon d'Accueil - 9h à 12h
- ▷ **05 Novembre à St Médard d'Excideuil** : Assemblée Générale de la FNACA, salle polyvalente - 16h30
- ▷ **07 Novembre à Excideuil** : Match de l'équipe 2 du Football Club Excideuil St Médard contre Cognac/St Jean 3 au stade Jean Andrieux - 13h45
- ▷ **06 Novembre à Anhiac** : Repas à l'ancienne organisé par le Comité des Fêtes, salle des fêtes - 20h
- ▷ **06 Novembre à St Mesmin** : Loto organisé par Auvézère Animation, salle du canton - 20h30
- ▷ **07 Novembre à Excideuil** : Match de l'équipe 1 du Football Club Excideuil St Médard contre St Crépin/Salignac 2 au stade Jean Andrieux - 15h30
- ▷ **10 Novembre à Excideuil** : Contes à la Bibliothèque avec l'association Biblioconte - 10h30
- ▷ **16 Novembre à St Germain des Prés** : Voix de l'Hiver « La Conserverie de Vieux », salle des fêtes - 20h30
- ▷ **11 Novembre à Excideuil** : Cérémonie au Monument aux Morts (horaire à déterminer)
- ▷ **11 Novembre à Excideuil** : Thé Dansant avec Nathalie Legay et son Orchestre, salle de spectacles du château - 15h
- ▷ **19 Novembre** : Journée nationale des Assistantes Maternelles - Relais Assistante Maternelle, permanences à Excideuil avec Nadine Blanc-Doué : 05.53.52.34.85 – 06.27.52.05.54
- ▷ **21 Novembre à Excideuil** : Match de l'Avenir Excideuil Rugby contre Trelissac au stade Jean Andrieux - 15h30
- ▷ **28 Novembre à Excideuil** : Match de l'équipe 1 du Football Club Excideuil St Médard contre Condat FC au stade Jean Andrieux - 15h30

DECEMBRE

- ▷ **02 Décembre à Excideuil** : Voix de l'Hiver « Parce qu'on va pas lâcher », Danse Step, salle de spectacles du château - 20h30
- ▷ **03 et 04 Décembre à Excideuil** : Téléthon
- ▷ **03 Décembre à Excideuil** : Spectacle de danse par les enfants du Centre de Loisirs au profit du Téléthon, salle de spectacles du château - 20h.
- ▷ **04 Décembre à Excideuil** : Animation de Noël pour les enfants, salle de spectacles du château. Organisé par Merveilleusement Excideuil.
- ▷ **05 Décembre à Anhiac** : Marché de Noël au profit des enfants du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) organisé par Les Amis de l'École
- ▷ **05 Décembre à Clermont** : Repas Choucroute du comité des Fêtes - 12h
- ▷ **05 Décembre à Excideuil** : Match de l'Avenir Excideuil Rugby contre Ste Livrade au stade Jean Andrieux - 15h30
- ▷ **11 Décembre à Excideuil** : Marché de Noël des élèves de l'école primaire au profit de la coopérative scolaire, sous la Halle Municipale.
- ▷ **13 Décembre à Clermont** : Café Littéraire chez « La Margot » - 17h
- ▷ **15 Décembre à Excideuil** : Contes à la Bibliothèque avec l'association Biblioconte - 10h30
- ▷ **19 Décembre à Excideuil** : Match de l'Avenir Excideuil Rugby contre Ste Bazeille au stade Jean Andrieux - 15h30
- ▷ **18 Décembre à Excideuil** : Concert en l'église avec le chanteur basque David Olaïzola à 20h30 suivi de l'embranchement de l'église et dégustation de vin chaud et chocolat chaud - Organisé par Viv'Excideuil.
- ▷ **19 Décembre à Excideuil** : Match de l'équipe 1 du Football Club Excideuil St Médard contre Angoisse/Sarlande au stade Jean Andrieux - 15h30

MARCHE AU GRAS ET AUX TRUFFES

La saison va reprendre, elle se déroulera de novembre à mars
A la date de parution du Bulletin Municipal,
les dates d'animations et de Marchés Primés n'ont pas encore été déterminées.

EN BREF

● Horaires de la mairie

lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h

vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h

Téléphone: 05.53.55.31.05 / Courriel : mairie@excideuil.fr

Site Internet : excideuil.fr

● Horaires de la bibliothèque

Mercredi de **10h à 12h et de 14h à 18h**

Jeudi de **10h à 12h**

Samedi de **10h à 12h et de 15h à 17h**

Prêt 3 livres - 3 semaines

3 CD - 3 semaines

Tarif familial unique : 7€ par an

LES PERMANENCES

Mairie

Le Maire et les adjoints, tel 05 53 55 31 05

sur rendez-vous:

Le Maire, Serge Micouraud : Mardi et jeudi matins

1^{er} adjoint, C. Bossavy : Mardi matin

2^{ème} adjoint, M.L Simon : Mercredi matin

3^{ème} adjoint, J.P Magnou : Vendredi matin

4^{ème} adjoint, M.F Wenger : Jeudi après-midi

Délégué Travaux, Espaces verts, Voirie, R. Durand :

Samedi matin sur rendez-vous

Délégué à l'Intercommunalité, B Geneste :

Vendredi après-midi tous les 15 jours

A.D.I.L (Informations sur le logement)

4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h30 - 05 53 09 89 89

Amélioration de l'Habitat :

Sur rendez-vous - Quatre 1^{er} vendredi du mois - 9h30 à 12h - 05 53 06 81 20

Rue André Audy - Ancienne gendarmerie,

05 53 62 40 62 :

C.P.A.M. : Mercredi de 14h à 16h

Aide à domicile du Haut Périgord :

Tous les jeudis après-midi

Assistante sociale : lundi de 13h30 à 16h30

sur Rendez-vous

Consultation des Nourrissons :

Tous les 4^{ème} jeudis du mois Sur Rendez-vous

Mission Locale Haut Périgord :

1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois 05 53 52 59 91

Retraite sécurité sociale : 3^{ème} mercredi de chaque mois

Sur Rendez-vous au 0 821 10 33 33

Retraite complémentaire de la Sécurité sociale :

3^{ème} mercredi de chaque mois,

Sur Rendez-vous au 0 820 20 02 46

8, avenue du Dr Tocheport

Retraite agricole :

Dernier jeudi de chaque mois - de 9h à 12h

16, avenue Eugène Leroy

Comité Régional de Développement Agricole Périgord

Limousin :

Tous les jeudis matins Téléphone 05 53 62 47 02

Place Roger Célérier

FNACA : Tous les 1^{er} jeudis de chaque mois

Association crématisse : Tél : 05 53 62 48 64

Services aux familles :

Cabinet d'Infirmières : 05 53 62 40 60

Centre de loisirs : Mercredi et vacances scolaires

Tel : 06 78 25 36 69 ou 05 53 52 21 60

Portage de repas : Tel: 05 53 62 25 01 ou 05 53 62 25 17

Pharmacies, médecins et ambulances

Pour les médecins et les ambulances, faites le **15**.

Pharmacies de garde pour les mois d'Octobre,

Novembre et Décembre 2010 :

**LES TABLEAUX ONT ETE ARRETE AINSI
CEPENDANT SOUS RESERVES DES
REQUISITIONS DE LA PREFECTURE**

Du 15 au 22 octobre

▶ Alessandri à Cognac sur l'Isle, tel 05 53 55 23 05

▶ Dufour à Hautefort, tel 05 53 50 40 23

Du 22 au 29 octobre

▶ Péré à Génis, tel 05 53 52 48 03

▶ Giraud à Savignac les Églises, tel 05 53 05 03 69

Du 29 au 30 octobre

▶ Serena à Excideuil, tel 05 53 62 40 09

Du 30 octobre au 05 novembre

▶ Dufraisse à Excideuil, tel 05 53 62 21 80

Du 05 au 12 novembre

▶ Poisson-Legrain à Cherveix-Cubas, tel 05 53 50 41 12

▶ Vidal à Sorges, tel 05 53 05 02 13

Du 12 au 19 novembre

▶ Ré Payzac, tel 05 53 52 70 19

▶ Giraud à Savignac les Églises, tel 05 53 05 03 69

Du 19 au 26 novembre

▶ Chatenet à Lanouaille, tel 05 53 52 63 22

▶ Schmitter-Lasternas à Cubjac, tel 05 53 05 30 17

Du 26 Novembre au 03 décembre

▶ Serena à Excideuil, tel 05 53 62 40 09

Du 03 au 10 décembre

▶ Dufraisse à Excideuil, tel 05 53 62 21 80

Du 10 au 17 décembre

▶ Péré à Génis, tel 05 53 52 48 03

▶ Varachaud à Sarliac sur l'Isle, tel 05 53 07 81 25

Du 17 au 24 décembre

▶ Dufraisse à Excideuil, tel 05 53 62 21 80

Du 24 au 31 décembre

▶ Poisson-Legrain à Cherveix-Cubas, tel 05 53 50 41 12

▶ Vidal à Sorges, tel 05 53 05 02 13

Du 31 décembre au 07 janvier 2011

▶ Ré Payzac, tel 05 53 52 70 19

▶ Giraud à Savignac les Églises, tel 05 53 05 03 69

CARNET

Nos Peines

Marcelle BERTRAND

Claude COEUILTEZ

Georgette LACOSTE

Aline REYDI

Jeanne SUDRIE

Suzanne BRANDY

Alberte GOINEAU

Michel MAJEK

Madeleine ROCHE

Tous nos Voeux à

Delphine LOZINGUEZ & Patrick PORTARIE

Laetitia BONIS & Pierre FACHE

Françoise JOUSSET & Bart NIEHORSTER

Bienvenue à

Mathis JUHEL

Daisy MARCHIVE

Edouard RIEGEL